

Questions au Feuilleton

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Richard Grisé (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le vice-président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Richard Grisé (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

M. le vice-président: Tous les avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 23 février, de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre):

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Ainsi que de l'amendement de M. Garneau:

Qu'on modifie la motion en retouchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«la Chambre regrette que le budget

1. n'ait pas corrigé les iniquités du régime fiscal causées par les politiques du gouvernement durant les trois dernières années et demie;
2. n'ait pas mis en place une stratégie nationale de développement régional pour compenser la politique de haut taux d'intérêt du gouvernement;
3. n'ait pas présenté un plan crédible pour faire face au financement de la dette publique qui ne s'attaquerait pas indûment aux Canadiens à faibles et moyens revenus; et
4. n'ait pas précisé une approche canadienne pour faire face à l'instabilité du système monétaire international.»

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, dans le temps qu'il me reste sur mon discours d'hier, je voudrais parler quelques minutes du contenu de la pétition que j'ai présentée aujourd'hui à la Chambre. Elle concerne les sans-abri au Canada et le fait que le gouvernement n'ait pas su ou voulu présenter une politique concrète quelconque pour traiter ce problème social et économique très grave. En effet, dans ses nombreux budgets, y compris dans le dernier, on ne trouve aucune mesure susceptible d'atténuer les difficultés graves auxquelles font face environ 100 000 Canadiens qui sont sans abri ainsi que les milliers d'autres qui vivent dans des logements précaires.

Pour illustrer cette situation, le *Toronto Star* a publié un article sur les sans-abri dans la région du Grand Toronto. Cet article décrit bien la gravité de la situation dans ce centre urbain, mais il pourrait tout aussi bien s'appliquer aux autres grandes villes de notre pays.

On y montre que, dans la seule agglomération torontoise, environ 20 000 personnes se présentent tous les soirs dans les différents centres d'urgence pour occuper les 2 500 lits qu'on y offre. Bien d'autres personnes ayant des revenus faibles habitent dans des auberges où les conditions de logement sont précaires. Dix mille personnes ou plus à Toronto dépensent plus de la moitié de leur revenu pour se loger, certains y consacrant jusqu'à 70 p. 100. D'après les données au niveau fédéral, environ 100 000 locataires ayant des revenus faibles à Toronto cherchent désespérément un logement décent qui soit à la portée de leur bourse. Parmi ces personnes, environ 42 000 sont célibataires.

J'ai déjà parlé de cette question à de nombreuses reprises à la Chambre. J'ai exhorté le gouvernement à prendre un certain nombre d'initiatives. Le secteur du logement coopératif représente une solution que beaucoup de gens pourraient utiliser. Ce secteur a fourni des logements aux handicapés ou aux personnes à revenus fixes. Il a répondu à un besoin sur le marché des logements. Pourtant le gouvernement n'a absolument rien fait pour encourager la construction de nouveaux logements coopératifs. En fait, il aurait plutôt déployé tous ses efforts pour limiter les effets positifs des logements coopératifs. On pourrait sans doute argumenter que les logements coopératifs ont probablement obtenu de trop bons résultats. Ce sont les promoteurs privés qui s'opposent à ce que le gouvernement fournisse des fonds supplémentaires en vue de construire des logements à prix abordable.

● (1520)

Je recommanderais à tous les députés de lire la page 13071 du *hansard* d'hier. Au cours des derniers mois, le député de York-Est (M. Redway) a soulevé des questions sur la pénurie de logements, non seulement à York-Est mais dans l'agglomération torontoise en général. Le député a présenté de très bonnes raisons humanitaires pour que le gouvernement encourage la construction de logements décents à prix abordable.

En réponse à une question du député de York-Est, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Friesen) a fait une déclaration que je ne peux que taxer de stupéfiante et d'incroyable. En fait, il exposait une politique du logement au nom du gouvernement. Il a déclaré ce qui suit:

Le député demande-t-il au gouvernement de financer le secteur immobilier? Je tiens à lui dire que certains établissements financiers s'inquièteraient de voir le gouvernement emballer beaucoup trop le marché en se lançant dans ce secteur. Cela ne résoudrait pas le problème à Toronto. Si le financement est trop facile, le marché pourrait s'emballer encore davantage.

Il a ensuite laissé entendre, sans le dire ouvertement, que si une personne ne pouvait pas trouver un logement décent à Toronto, elle pourrait peut-être envisager de déménager dans des villes comme Winnipeg, Montréal ou Moncton.